Définition

Lieu où l'on exploite un service de traversier ou de bac pour franchir un cours d'eau.

Règle d'interprétation

Particularité de saisie

Saisir une ligne et connecter aux voies de communication routière de chaque côté de la rive.

Assurer la continuité du réseau routier.

Saisie

Défini ☐ Indéfini ☐ Virtuel ☑

Hiérarchie

Discret ☑ Courbe (convertie) ☐

Continu ☐ Arc de cercle (conv.) ☐

Flèche

Dimension minimale

	Point	Ligne	Surface
Superficie			
Largeur			
Longueur		20	
Hauteur			

Symbolique

Indicatif	Niveau	Poids	Style	Couleur
02030001000	24	3	2	80

Mise en page

	Syntaxe	Fonte	Orientation	Position	Distance
Toponyme	C	12	x	1 2	20
Annotation	Cb	11	x	1 2	20
Objet ponctuel					

Corps

	fixe	variable
Toponyme	26	
Annotation	28	Traverse(s)

Réseau

Hydrographique ☐

Routier ☑

Ferroviaire ☑

Énergétique ☐

Hypsométrie

Élévation ☐

Surface d'exclusion ☐

Ligne de rupture ☐

Source complémentaire

HQ ☐ MRN ☐

SCQ ☐ MTQ ☑

CTOP ☑

Notes de l'usager
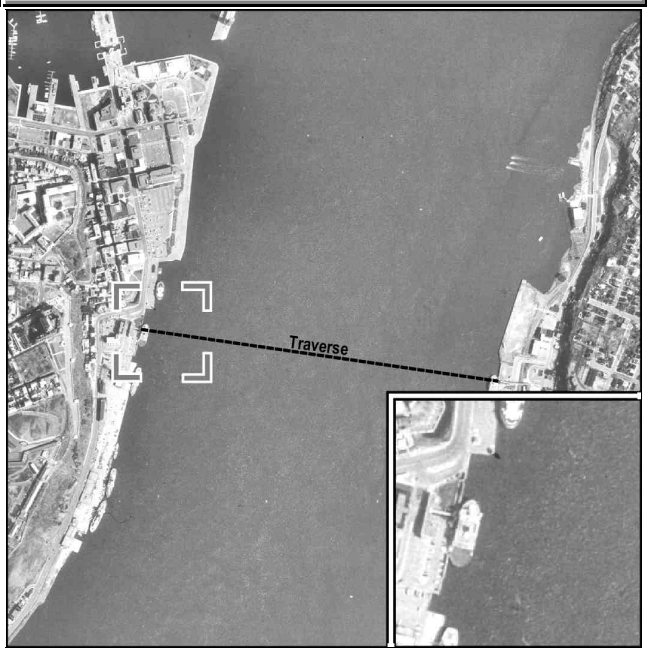
Diagramme de représentation